

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 35 (1988)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Les samaritains apportent leur aide depuis 100 ans  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367566>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'Alliance suisse des samaritains fête un anniversaire

# Les samaritains apportent leur aide depuis 100 ans

**ASS.** L'Alliance suisse des samaritains (ASS) célèbre en 1988 son centenaire. Dès sa création, l'ASS a recherché la collaboration de la Croix-Rouge suisse. C'est sur la base de cette relation, qui s'est étoffée au cours de quelque cent années, que l'Alliance suisse des samaritains est devenue en 1984 membre corporatif de la CRS. Fortes de 57 000 membres, les 1365 sections de samaritains font aujourd'hui partie intégrante de la santé publique suisse.



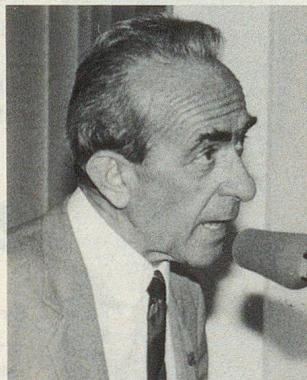
Les sections de samaritains font aujourd'hui partie intégrante de la santé publique suisse.

La création de l'Alliance suisse des samaritains, 25 ans après celle de la Croix-Rouge suisse, doit beaucoup à la personnalité et à l'action d'Henry Dunant. Les premières sections de samaritains et leur organisation faîtière, l'ASS, ont vu le jour à l'instigation de l'adjudant bernois du service sanitaire Ernst Mockly. Elles avaient alors pour but d'instruire des volontaires désireux d'assister le service sanitaire de l'armée. L'instruction de néophytes en vue d'interventions en cas de situations d'urgence et d'assistance de structures existantes a toujours été une constante dans le mouvement des samaritains. C'est dans la ligne de cette tradition que se situe par exemple le concept de collaboration de l'ASS au sein du service sanitaire coordonné, mis sur pied en 1986.

## Dès le début, main dans la main avec la CRS

Dès l'assemblée qui, le 1<sup>er</sup> juillet 1888, marqua la naissance de l'ASS à Aarau, l'un des principaux points de l'ordre du jour concernait les relations de la nouvelle association avec la Croix-Rouge. La liaison avec la Croix-Rouge proposée par l'Association des samaritains de

Berne, section directrice, suscita une certaine inquiétude parmi les fondateurs. Mais les propos du président de la Croix-Rouge, Monsieur le Dr Staehelin, Aarau, qui prit part à cette première assemblée, incitèrent les samaritains à s'associer à la Croix-Rouge. Par un accord conclu le 2 septembre 1888, il fut finalement établi que l'Alliance suisse des samaritains s'associait à l'Association centrale de la Croix-Rouge en tant qu'entité autonome



Enrico Franchini, commandant de corps e.r., président central de l'ASS.

ayant son organisation et son administration propres.

## Nouveau cours de premiers secours

Année après année, les 1365 sections de samaritains dispensent à quelque 100 000 Suisses et Suissesses des connaissances de base en matière de premiers secours dans le cadre de leurs cours de samaritain et de premiers secours. 95 % des élèves conducteurs suivent le cours obligatoire de premiers secours auprès d'une section de samaritains. Ces derniers mois, ce cours a été revu et corrigé et, en août prochain, l'ASS présentera au public ce cours de premiers secours dans sa nouvelle conception.

## Des cours pour donner de l'assurance

Au fil de ces dernières années, plus de 1,5 million de Suisses et de Suissesses ont parfait leurs connaissances sur le plan des premiers secours en suivant un cours donné par une section de samaritains. Ces personnes se sentent ainsi beaucoup plus sûres d'elles-mêmes dans le feu de l'action. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif organisé en 1987 par l'Alliance suisse des samaritains à travers toute la Confédération. 38 % des personnes qui ont suivi les cours estiment que leurs connaissances en matière de premiers secours sont suffisantes, tandis que seuls 6 % d'entre elles avouent n'en avoir aucune notion. Parmi les personnes interrogées qui n'ont suivi aucun cours dans le cadre

## L'Alliance des samaritains

L'Alliance suisse des samaritains (ASS) est l'organisation faîtière des 1365 sections de samaritains et de leurs 24 associations cantonales. Les sections de samaritains regroupent 57 000 membres actifs. L'ASS a été fondée à Aarau en 1888. Il s'agit d'une association qui est rattachée à la Croix-Rouge suisse en qualité de membre corporatif. L'Alliance des samaritains est dirigée par un Comité central comprenant 15 membres dont le président central est le commandant de corps e.r. Enrico Franchini. Monsieur le Dr Theo Baumgartner, secrétaire général, dirige le secrétariat de l'ASS à Olten, qui occupe 30 collaborateurs.

d'une section de samaritains, seules 20 % estiment être opérationnelles pour prodiguer des premiers secours, tandis que 32 % n'en ont aucune notion. Compte tenu du fait qu'il est déjà arrivé à un Suisse sur quatre d'apporter les premiers secours lors d'un accident, le manque d'assurance qui règne chez une importante partie de la population donne à réfléchir. Ceci montre en tout cas que l'instruction dispensée par les sections de samaritains en matière de premiers secours correspond toujours à un large besoin.

## Cours à l'attention de catégories de gens spécifiques

Depuis deux ans, l'ASS organise sur une échelle toujours plus grande le cours «Urgences chez les petits enfants» destiné à donner aux parents et aux éducateurs davantage d'assurance lorsqu'ils doivent s'occuper d'enfants blessés. Ce cours est le premier pas de toute une série de nouveaux cours qui s'adressent à certaines couches bien précises de la population. A l'heure actuelle, l'Alliance suisse des samaritains travaille à la mise sur pied d'un cours répondant spécialement aux besoins des adultes. Depuis un certain temps, les sections de samaritains organisent également, en collaboration avec la CRS, des cours de soins aux malades à domicile.

## Formation permanente

Les quelque 57 000 samaritain(e)s consacrent beaucoup de temps à leur propre formation permanente et continue. En une année, chacun de ses membres suit en moyenne 13 heures de cours de perfectionnement dans le cadre de sa section. Chaque année, plus de 200 candidats et candidates suivent le cours de deux semaines destiné aux moniteurs samaritains. Les 3600 moniteurs, 200 instructeurs, 50 instructeurs en chefs et 65 instructeurs administratifs suivent régulièrement des cours de

perfectionnement. L'ASS organise en outre des cours spéciaux à l'attention des membres du service sanitaire des entreprises et des auxiliaires de transport de patients.

## Dépôts d'objets sanitaires

A travers toute la Confédération, les sections de samaritains gèrent près de 700 dépôts d'objets sanitaires. Un large public a la possibilité d'y acquérir des instruments de soins pour malades, tels que bêquilles ou inhalateurs et ce, à des prix très intéressants. Cette prestation des sections de samaritains est d'autant plus effective là où l'infrastructure médicale est insuffisante. Dans les 68 communes des cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, 54 sections possèdent leur propre dépôt d'objets sanitaires.

Dans les régions rurales, des permanences de samaritains remplacent des services sanitaires qui, souvent, font défaut. Près de 600 sections de samaritains ont au moins une permanence. Dans ce cas aussi, les sections de Suisse centrale entretiennent le réseau le plus dense.

## Innombrables postes sanitaires

«Ils interviennent partout, mais ils ne voient jamais ce qui se passe, car il y a toujours une distance de 200 mètres qui les en séparent.» C'est ainsi que le



L'ASS travaille à la mise sur pied d'un cours répondant spécialement aux besoins des adultes.

## Les samaritains au sein du SSC

L'adhésion des samaritains au service sanitaire coordonné constitue l'un des principaux événements de l'exercice 1986/87 de l'ASS, a souligné le président central Enrico Franchini lors de l'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des samaritains à Bellinzona le 21 juin 1987. Il attribua alors à l'ignorance le scepticisme encore fort répandu au sein de l'organisation à l'égard du SSC. «Quelqu'un qui le connaît et qui n'en a aucune expérience personnelle ne peut guère se faire une idée exacte de ce qu'est en réalité le service sanitaire coordonné, quels sont ses buts et ses exigences», estimait le président central Enrico Franchini, et de poursuivre: «Le 13 mai dernier, j'ai eu l'occasion d'assister dans l'Oberland bernois à l'exercice «Tempête de fœhn», mis sur pied par le SSC, avec la participation de plusieurs formations de la protection civile, de l'armée, de spécialistes hospitaliers, de membres de la Croix-Rouge et de nombreux samaritains. Il s'agissait d'un exercice de haut niveau. Les entretiens que j'ai pu avoir avec certains samaritains au cours de l'exercice ont également été très enrichissants. Jusqu'à cet exercice, me dirent-ils en substance, le SSC était pour nous une notion abstraite, confuse et douteuse qui ne pouvait guère remporter notre conviction. A présent, nous savons par expérience personnelle quelle est sa signification, poursuivirent-ils, et nous le soutenons dès lors sans retenue. La collaboration de l'ASS au service sanitaire coordonné est une nécessité. C'est un immense service rendu à notre pays. J'en appelle à l'esprit de responsabilité de tous les présidents d'associations et de sections en les invitant à ne manquer aucune occasion qui pourrait contribuer à la formation de nos samaritains au sein du SSC.

L'ASS ne sera une organisation humanitaire au plein sens du terme que lorsque ses associations et ses sections seront en mesure de faire partie intégrante du SSC pour y jouer le rôle qui leur est impari. Le chemin qui conduit à cet objectif est encore long et semé d'embûches, mais ce n'est pas insurmontable.»

chansonnier Emil Steinberger décrit les samaritains dans le journal anniversaire de l'ASS. Ce sont effectivement les innombrables postes sanitaires qui ont rendu les samaritains si présents à l'esprit de la population. Pas un week-end ne passe en effet sans que des samaritains ne se chargent, à l'occasion de telle ou telle manifestation, du poste sanitaire – qu'il s'agisse d'une journée de sport organisée par une école ou des championnats du monde de vélo-cross, d'un concert de rock ou d'un cortège de carnaval.

Les samaritains sont également connus pour leur assistance lors de séances de prise de sang. Ils organisent aussi le transport de patients et de blessés ainsi que les soins auprès de personnes du troisième âge ou de handicapés.